MO

C

Par
vêque

Au Cl
gi
Q

Dep
les fidè
une gra
Vierge
SAINTE
la char
nombre

(No. 135.)

MANDEMENT

DE

MONSEIGNEUR E.-A. TASCHEREAU

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

CONCERNANT UNE SOUSCRIPTION POUR LE MAITRE-AUTEL DE L'ÉGLISE DE SAINTE ANNE DE BEAUPRÉ.

26 JUIN 1885.

ELZEAR-ALEXANDRE TASCHEREAU,

Par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêque de Québec, Assistant au Trône Pontifical,

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à tous les Fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Depuis plus de deux siècles, Nos Très Chers Frères, les fidèles du Canada manifestent une tendre piété et une grande confiance envers la mère de la très sainte Vierge Marie. Il y a longtemps que le nom de BONNE SAINTE ANNE lui a été donné dans ce pays ; et de fait, la charité divine, en accordant à son intercession de nombreuses grâces spirituelles et temporelles, semble

avoir mis dans son cœur une abondante participation de cette bonté dont la source inépuisable est en Dieu.

C'est dans cette pensée qu'en 1872 les évêques de cette province invitèrent tous leurs diocésains à contribuer pour la construction d'une nouvelle église à Sainte Anne de Beaupré. L'ancienne église menaçait ruine et se trouvait d'ailleurs beaucoup trop petite pour contenir la foule des pèlerins que la confiance et la reconnaissance y faisaient affluer dans la belle saison. Les fidèles de la province ayant noblement et généreusement répondu à cet appel, on a pu construire une belle église dans des proportions que l'on croyait alors bien suffisantes pour abriter convenablement la multitude des pèlerins. Mais au bout de quelques années il fallut l'élargir et l'allonger, de manière qu'elle a aujourd'hui deux cent pieds de longueur et cent pieds de large à l'intérieur.

En 1876, les évêques de la province, profondément touchés de cette dévotion toujours croissante des fidèles envers Sainte Anne, demandèrent au Souverain Pontife de vouloir bien la déclarer patronne de la province ecclésiastique et civile de Québec. Cette grâce accordée le 7 mai de la même année, fut annoncée l'année suivante dans un mandement collectif et célébrée par un *triduum* solennel. Depuis cette époque la fête de Sainte Anne est de première classe avec octave et solennité dans toute la province.

Les effets de cette faveur pontificale ne tardèrent pas à se produire. Les pèlerinages organisés qui, en 1875, ne dépassaient pas le nombre de 17, étaient déjà presque triplés deux ans plus tard, et en 1884 atteignaient le chiffre de 82. Le nombre des pèlerins qui en 1875 n'était que de 27,000, fut de 38,500 en 1877 et de 61,725 en 1884.

Grâce aux sages règlements faits par les évêques, aux soins pieux et dévoués des membres du clergé qui ont organisé ces pèlerinages et à la prévoyante direction comme au zèle des Révérends Pères Rédemptoristes, à qui nous avons confié la garde de ce sanctuaire en novembre 1878, ces nombreux pèlerinages se sont accomplis dans des conditions d'ordre et de piété vraiment édifiantes. Il en a été de même des concours de pèlerins isolés qui viennent presque chaque jour invoquer la bonne Sainte Anne.

Cette augmentation rapide des pèlerinages et des pèlerins est à la fois le fruit et la preuve évidente de la puissance d'intercession que la bonté divine a accordée à la bonne Sainte Anne dans son sanctuaire de Beaupré. Chaque année, au moins une centaine d'objets divers y sont laissés en signe de guérisons opérées. Dans bien des cas, les circonstances de ces guérisons examinées et constatées en prouvent le caractère merveilleux.

Mais comme devant Dieu tout doit se rapporter finalement à sa gloire par le salut et la sanctification des âmes, le nombre des grâces spirituelles obtenues est infiniment plus élevé que celui des guérisons corporelles ou autres faveurs temporelles.

Ceux-là même qui n'ont pas obtenu la grâce temporelle qu'ils étaient venus solliciter, s'en retournent consolés, encouragés et fortifiés pour acquérir une plus belle couronne dans le ciel par la patience et la résignation. Quelques fois même cette résignation a été récompensée plus tard par l'obtention de la grâce qui n'avait été que différée.

Combien d'âmes flétries par le péché y ont recouvré la vie de la grâce! Qui pourra compter les pécheurs captifs de leurs passions, et à qui Sainte Anne a obtenu

la liberté des enfants de Dieu ! Que d'âmes tièdes ont senti s'allumer en elles le feu de la ferveur ! Et vous, ô âmes ferventes, n'est-il pas vrai que dans ces pèlerinages une rosée céleste est venue vous donner une nouvelle vigueur ! Ceux même que la curiosité avait attirés vers ce sanctuaire, n'ont pu échapper à cette merveilleuse influence de la grâce dont il est comme tout rempli !

Des protestants eux-mêmes, dans des écrits publiés par les journaux, ont rendu un éclatant témoignage de l'impression profonde qu'ils y avaient subie.

Dans l'église ainsi agrandie il y a quinze autels et bientôt on en ajoutera deux autres, de sorte qu'avec les trois autels de la sacristie et celui de la chapelle bâtie sur l'emplacement de l'ancienne église, vingt et un prêtres pèlerins pourront célébrer en même temps la sainte messe.

Déjà plusieurs des autels de l'église sont ou seront magnifiquement construits aux frais de divers diocèses, ou de communautés ou de paroisses.

Du côté de l'épitre, l'autel de la *Vierge du perpétuel secours* appartient au diocèse de Montréal ; celui de *S. Alphonse*, aux RR. Pères Rédemptoristes ; celui de *S. Joachim*, au diocèse de Rimouski. Ceux de *S. Patrice*, de *S. François-Xavier*, de *S. Benoit*, de *S. Antoine de Padoue* et de *S. François de Sales*, sont encore disponibles.

Du côté de l'évangile, celui du *Sacré Cœur de Jésus* est offert par le diocèse de Saint-Hyacinthe ; celui de la *Sainte Famille*, par la paroisse de Sainte-Anne de Beaupré ; celui de *Saint Joseph*, par le diocèse d'Ottawa. Viennent ensuite ceux de *Saint Jean Baptiste*, de l'*Ange*

Gardien, de *Notre Dame de Pitié*, de *Saint François d'Assise* et de *Saint Vincent de Paul.*

Déjà bon nombre de très belles statues ont été données pour orner ces autels ; celle de *Saint Patrice*, par les Irlandais de Montréal ; celle de *Saint Alphonse*, par ceux de Québec. Les jeunes gens de la haute-ville de Québec ont donné celle de *Saint François-Xavier* ; un paroissien du Château-Richer, celle de *Saint Benoit* ; les hommes de Saint-Pierre de Montréal, celle de la *Sainte Famille* ; les Dames de la même paroisse, celle de *Notre Dame de Pitié*. Les paroissiens de Saint-Jean-Baptiste de Montréal ont donné celle de leur patron. Un paroissien de Sainte-Anne de Beaupré a offert celle de l'*Ange Gardien*, et enfin les Tertiaires de Saint-Sauveur de Québec ont donné celles de *Saint François d'Assise* et de *Saint Antoine de Padoue.*

La grande et belle statue de *Sainte Anne*, qui est dans la nef, aux pieds de laquelle tout pèlerin sent redoubler sa foi et sa confiance, est un présent d'une riche et pieuse famille Belge dont un des fils est Rédemptoriste à Sainte-Anne de Beaupré.

Maintenant que cette église est à peu près terminée, il faut songer à y placer un maître-autel qui soit en rapport avec le sanctuaire, dont il doit être le principal et le plus bel ornement. C'est en effet vers cet autel que se dirige tout naturellement le premier regard de tout pèlerin qui entre dans l'église. Là s'offre à la vénération de tous l'antique image de Ste Anne si chère à la piété des Canadiens depuis l'année 1666. Là Notre-Seigneur réside jour et nuit, toujours prêt à écouter et à exaucer les prières qui lui sont présentées par l'intermédiaire de la bonne Sainte Anne. C'est de là qu'il descend à la table sainte pour nourrir nos âmes de ses grâces et donner aux pèlerins la récompense de leur foi et de leur

confiance, car la plupart des miracles qui s'opèrent dans cette église, ont lieu au moment de la sainte communion.

Il n'est donc que juste de réserver à l'archidiocèse de Québec l'honneur d'élever cet autel dans un sanctuaire qui lui appartient depuis son origine. Aussi y a-t-il déjà longtemps que Nous avons formé ce projet que diverses circonstances Nous ont empêché de réaliser. Connaissant par expérience qu'il suffit de vous proposer une bonne œuvre pour la voir réussir, Nous Nous adressons avec pleine confiance à vous, N. T. C. F., en vous invitant à contribuer pour l'érection du maître-autel de Sainte Anne de Beaupré.

Nous vous demandons peu de chose, N. T. C. F. ; si peu, que Nous craignons de paraître faire injure à votre dévotion envers la bonne Sainte Anne. Notre but est de fournir à tous Nos diocésains sans exception l'occasion de prendre part à la bonne œuvre.

Nous demandons DEUX CENTINS PAR AME ; deux centins répartis sur deux années, un centin en 1885, et l'autre en 1886, à moins que vous ne préfériez les donner de suite.

Quelle est la personne si pauvre qu'elle ne puisse pas offrir à Notre Seigneur et à la bonne Sainte Anne cette faible souscription ? Quel est l'enfant si jeune qui ne veuille contribuer cette petite somme ? Quels sont les parents qui ne donneront pas volontiers ces deux centins au nom de leur enfant encore au berceau, afin que la bonne Sainte Anne le leur conserve et le protège toute sa vie ?

Chaque curé sachant le nombre total des âmes qu'il y a dans sa paroisse, arrivera facilement à connaître si la paroisse a fourni à la bonne Sainte Anne le petit contingent que Nous demandons aujourd'hui.

Nous ne vous cacherons pas, N. T. C. F., qu'en mettant cette souscription à la portée des plus pauvres, Nous comptons avec pleine confiance que la plupart des personnes qui en ont le moyen, se feront un honneur et un bonheur d'y contribuer davantage. La dévotion et la confiance envers la bonne Sainte Anne est si générale et si tendre dans ce diocèse ; il y a tant de familles qui sentent le besoin de la remercier pour quelque faveur reçue, ou qui comptent sur elle pour obtenir la guérison ou la conversion de quelqu'un de leurs membres ; combien d'âmes pieuses qui aimeront à faire quelque sacrifice pour orner un autel où Notre Seigneur veut bien résider !

A vous tous, N. T. C. F., Nous adressons le conseil du saint homme Tobie à son fils : *si vous avez beaucoup, donnez abondamment : si vous avez peu, donnez peu, mais que ce soit de bon cœur ; si multum tibi fuerit abundanter tribue ; si exiguum tibi fuerit, etiam exiguum libenter impertiri stude* (Tobie, IV. 9.).

A ces causes et le saint nom de Dieu invoqué, Nous règlons et ordonnons ce qui suit :

1°. Dans toutes les paroisses et missions de ce diocèse il se fera, dans le mois de juillet de la présente année et dans celui de l'année prochaine, une quête pour le maître-autel de l'église de la bonne Sainte Anne de Beaupré. Cette quête se fera au moins deux dimanches de suite afin que tout le monde ait l'occasion de présenter son offrande à la bonne Sainte Anne.

2°. Les personnes qui, *en dehors de ces quêtes*, donneront au moins *cinquante centins* pour cet autel pourront faire inscrire leurs noms dans une liste que MM. les Curés et Missionnaires transmettront à l'aumônier de l'Archevêché avec le produit des quêtes, et ces noms seront conservés dans les archives de la paroisse.

Sera le présent mandement lu au prône de toutes les églises paroissiales et autres où se fait l'office public, et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception et une seconde fois le premier dimanche de juillet 1886 si c'est nécessaire.

Donné à Sainte-Anne de la Pocatière, en cours de visite pastorale, sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de notre Secrétaire, le vingt-sixième jour de juin mil huit cent quatre-vingt-cinq.

✠ E.-A. ARCH. DE QUÉBEC.

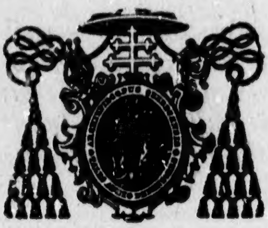

Par Monseigneur,

C.-A. Marois, Ptre,
Secrétaire.

le toutes les
ce public, et
ses, le pre-
conde fois le
cessaire.

en cours de
e l'archidio-
e, le vingt-
ngt-cinq.

QUÉBEC.

eur,

ROIS, Ptre,
Secrétaire.